



EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

COPIE DE RÉSOLUTION

À la séance ordinaire du Conseil de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes («RIADM») tenue le 15 février 2024, à laquelle étaient présents messieurs Bernard Bigras-Denis, maire de la ville de Lachute, Kévin Maurice, maire de la ville de Brownsburg-Chatham, Stephen Matthews, maire de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, Daniel Laviolette, maire de la municipalité de Saint-Placide formant quorum de ladite Régie et monsieur Pierre Arseneault, directeur général et secrétaire-trésorier de la RIADM.

Objet : Amendement à la résolution 5-09-23

CONSIDÉRANT la résolution 5-09-23 ayant pour objet Calendrier des séances ordinaires 2024;

CONSIDÉRANT la proposition de changer l'heure des séances ordinaires pour l'année 2024.

En conséquence, il est :

5-02-24

Proposé par monsieur Daniel Laviolette
Appuyé par monsieur Kévin Maurice
Et résolu

QUE les séances ordinaires de la RIADM, pour l'année 2024, se tiennent à 18h à compter du 21 mars 2024.

- Adopté à l'unanimité

Pierre Arseneault
Directeur général et secrétaire-trésorier

Certifié Copie conforme
Texte sujet à ratification par le Conseil